

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 9 Novembre à 20h30, le Conseil Municipal de CUBLAC (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Marc BRUT, Maire.

Date de convocation : 03.11.2023

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 16

Présents : 15

Absent : 1

Votants : 15

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL – M. GILET - Mme ROUX – M. VIGNOT – Mme VALLAT – M. BONNEFOND - Mmes ROPARTZ - BONDU-LAJUGIE - BOUZIDI – M. LACOSTE – Mme MATHOU-CHAUVINIAT – M. BOUTON.

Absent excusé : M. DE SOUSA.

Secrétaire de séance : M. BOUTON Jonathan.

2023-57 – Objet 3 : Tarifs du cimetière communal pour 2024.

M. le Maire propose de réévaluer les tarifs pour 2024 ainsi qu'il suit :

Concession nouvelle ou reprise perpétuelle			
Simple		365.00 €	
Double		605.00 €	
Ensemble cinéraire			
Columbarium	Case de 4 places	655.00 €	Durée : 30 ans
	Case de 6 places	980.00 €	
Jardin cinéraire	Cavurne 1,5 m x 1m	620.00 €	
Jardin du souvenir	Forfait gravure	110.00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **De fixer** les tarifs comme précisés ci-dessus, à compter du **1^{er} janvier 2024** ;
- **D'autoriser** M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire,
Jean-Marc BRUT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211906607-20231109-2023-57-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2023

